

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le lundi 27 janvier 2014, à compter de 19h36 à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIT ABSENT

Mario Léonard, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2014-01-23

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des prévisions budgétaires 2014
- 5- Adoption des taux de taxes 2014
- 6- Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2014
- 7- Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2013
- 8- Adoption des taux d'intérêts sur les comptes divers dus en 2014
- 9- Appropriation du surplus 2012
- 10- Période de questions
- 11- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2014-01-24

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2014 telles que présentées par Monsieur le Maire et décrites ci-dessous.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	2 447 616 \$
TAXES DE TARIFICATION	595 022 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	307 670 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	471 270 \$
TRANSFERTS	722 351 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	100 000 \$

TOTAL DES REVENUS **4 643 930 \$**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	645 844 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	435 459 \$
TRANSPORT	1 158 560 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	621 377 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	13 171 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	612 738 \$
LOISIRS ET CULTURE	654 007 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	70 839 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	275 625 \$
<u>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)</u>	<u>4 487 621 \$</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

ADMINISTRATION	20 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	109 562 \$
LOISIRS ET CULTURE	24 747 \$

TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS (2) **156 309 \$**

TOTAL DES DÉPENSES (1) + (2) **4 643 930 \$**

ADOPTÉE

2014-01-25

ADOPTION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2014

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les taux de taxes pour l'année 2014 comme suit :

TAUX DE TAXES 2014

FONCIÈRES GÉNÉRALES

0.8496 \$ du cent dollars d'évaluation

IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

0.10 \$ du cent dollars d'évaluation (0.9496 \$)

SECTEUR URBAIN (règlements n° SQAE, 270, 45, 116)

0.0557 \$ du cent dollars d'évaluation

À L'ENSEMBLE (règlements n° 43, 59, 63, 69, 74, 75, 84, 92, 95, 102, 107, 117)

0.0931 \$ du cent dollars d'évaluation

DE SERVICES (aqueduc, égout)

6.23 \$ du mètre linéaire

ORDURES (par unité de logement):

Résidences :	156.00 \$
Chalets :	156.00 \$
Fermes :	312.00 \$
Roulottes :	156.00 \$
Commerces :	156.00 \$
Bacs additionnel	165.00 \$

EAU (par unité de logement)

Logements :	152.70 \$
Commerces :	152.70 \$
Secteur Windigo :	100.00 \$

TARIFICATION PARTICULIÈRE

Roulottes (séjour)	120.00 \$
Règlement numéro 122	50.00 \$

ADOPTÉE

2014-01-26

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2014

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2014 et non payé à leurs échéances soit de 8 % l'an.

ADOPTÉE

2014-01-27

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2013 ET AVANT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2013 et avant et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an, et ce, pour l'année 2014.

ADOPTÉE

2014-01-28

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES COMPTES DIVERS DUS EN 2014

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payer à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2014.

ADOPTÉE

2014-01-29

APPROPRIATION DU SURPLUS 2012

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à puiser à même le surplus accumulé au 31 décembre 2012 la somme de 100,000 \$ afin de combler le budget pour l'équilibre budgétaire du budget 2014.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée à 20 h 00.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et
Secrétaire-trésorier